

A V I S P U B L I C

Édition du 11 février 2023

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1200-2023

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 6 février 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 1200-2023 modifiant le Règlement numéro 1885-1990 sur la circulation, le stationnement et la sécurité publique afin d'interdire certains stationnements sur la rue Laurier dont le stationnement en tout temps en face du CHSLD Leclerc et le stationnement sauf pour les véhicules scolaires de 7 h à 17 h du lundi au vendredi pour toute l'année en face de l'école Saint-Joseph ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Granby, ce 10 février 2023.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier